



Tel 04.94.43.71.44/ Fax 04 94 81 32 17
Email : info@jager-immobilier.com

MONTANT DES HONORAIRES

MONTANT DE TRANSACTION	REMUNERATION
Moins de 100.000 €	8 %
De 100.000 € à 250.000 €	7 %
Plus de 250.000 €	6 %

Ces honoraires s'entendent TVA 20% incluse

Place Neuve - BP 112 – 83310 Grimaud

Transaction sur Immeubles et fonds de commerce

Carte Professionnelle N° 4848 – Préfecture du Var

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

Garantie Financière : QBE France 12, place Vendôme – 75001 PARIS

RCS Fréjus 752 947 465